

<https://eglisealareunion.org/?Saint-Andre-la-Vierge-Marie-a-domicile>

Saint-André : la Vierge Marie à domicile

- Archives - Paroisses -



Date de mise en ligne : jeudi 16 mai 2013

Copyright © Diocèse de La Réunion - Tous droits réservés

Depuis le 1er mai, l'Église est entrée dans le mois de Marie. Dans la paroisse de Saint-André, une statue de la Vierge Marie fait le tour des quartiers (Menciol, Dioré, La Cressonnière, Ravine Creuse, Chemin du Centre) avant de revenir en centre-ville.

Ce mois-ci, la statue devrait être portée dans une trentaine de familles. Les Légionnaires de Marie de Saint-André pilotent cette opération depuis le début de l'année. Ils se réjouissent de pouvoir amener Dieu dans chaque foyer par l'intermédiaire de Marie, comme l'explique Marinette Brézé, la responsable de la Légion sur Saint-André.

Chaque entrée de Marie dans les familles est l'occasion d'un temps de prière et chaque jour, on médite un nouveau mystère. De plus, une messe est dite dans chaque quartier dans l'une des maisons qui accueille la vierge pèlerine.

Le 31 mai prochain, la statue sera ramenée à l'église du centre-ville pour la messe de 8 heures. À 17 heures, le même jour, les paroissiens seront conviés à la méditation du chapelet et les familles qui auront reçu Marie sous leur toit pourront témoigner de comment ils auront vécu cet événement.